## Le cimetière





Jusqu'à la Révolution, Précigné comptait trois cimetières : le premier entourait l'église Saint-Pierre, le second l'église Saint-Martin dans le bas bourg et le troisième appelé « le Grand Cimetière » qui servait aux deux paroisses et qui existe toujours. L'abbaye du Perray-Neuf et le Collège des Cordeliers, actuel Centre médical, possédaient leur propre cimetière.

Tous ces cimetières, à l'exception de celui de la route de Sablé, disparurent dan la tourmente révolutionnaire.

L'actuel cimetière est fort ancien puisqu'il est mentionné dans les premiers registres paroissiaux vers 1600. En outre, son unique entrée - l'actuelle petite porte - est surmontée d'un porche qui date de la Renaissance (XVème et XVIème siècles), porche dominé d'une croix et creusé d'une niche ornée d'une coquille Saint-Jacques et renfermant une statue devenue informe par les ans. On suppose que ce sont les restes d'un ancien auvent où l'on déposait les défunts à leur arrivée au cimetière.

A cette époque, le cimetière était entouré non d'un mur mais de haies qui laissaient passer les animaux. Lors d'une visite qu'il fit en 1649, l'archiprêtre de La Flèche menaçait d'une amende de soixante sols les paroissiens qui laisseraient paître leurs bestiaux.

Depuis des temps immémoriaux, le jour de la Fête-Dieu, les Précignéens avaient l'habitude de s'y rendre en procession.

Une réunion des fidèles des deux paroisses, en juin 1769, à l'initiative de leurs curés, a pour objet l'aménagement du cimetière. Les paroissiens sont invités à « donner leurs avis et consentement à François Le Maignan et Jacques Bislard, procureurs de fabrique. On appelait « fabrique » le conseil paroissial chargé de veiller à l'entretien de l'église et de gérer les finances. Il est proposé de « créer une allée de douze pieds de large avec deux pieds de lis de chaque côté, ce qui fera seize pieds, autour du grand cimetière de sorte que la procession de la Fête-Dieu aille en bon ordre ; une autre allée traversante à prendre du mur de Bois Dauphin jusqu'à la croix stationnale et de là à la chapelle Saint Urbain de la longueur dessus dite ». Les procureurs demandaient aussi de « déraciner les épines et déranger les croix et tombes qui se trouveraient dans les dites allées et les placer vis-à-vis l'enfeu (la fosse) d'un chacun et, pour le bien des deux fabriques, planter en ledit cimetière, au-delà du lis (bordure) des dites allées, des noyers de trente pieds de distance. Le fruit provenant desquels sera partagé par icelles, par égales parts ». Toutes ces propositions furent acceptées et enregistrées par Me Le Maignan, notaire.

Le cimetière demeura tel quel jusqu'à la Révolution. On sait qu'au début du XIXème siècle, il était clos de hauts murs, qu'il représentait une surface de soixante douze ares,

donc plus petit qu'aujourd'hui, et qu'on y avait ouvert une grande porte.

Une chapelle, dédiée à Saint-Urbain, s'élevait dans le cimetière, à proximité de l'actuel portail. Fut-elle édifiée au XVIème siècle par le maréchal Urbain de Bois Dauphin pour honorer son saint patron ? Il se pourrait aussi qu'elle soit due à la générosité d'une famille Martin qui y avait sa sépulture.

On y pénétrait librement puisque le onzième jour d'août 1620, une petite enfant dans un panier fut découverte sur l'autel.

Les registres paroissiaux mentionnent plusieurs inhumations : Hilaire Martin, sieur de Chaumont, âgé de quatre vingt deux ans, mort de la veille, y est conduit le 4 juin 1622 ; « l'Honorable Homme Yves Martin, sénéchal de Précigné et sieur de Champs-Lingers, demeurant à la Bade, décédé à soixante et un ans, le 5 juillet 1641 sur les huit heures du matin, est inhumé le samedi suivant dedans la chapelle du Grand Cimetière » ; en octobre 1650, c'est le tour de René Jarry et, en mars 1696, celui de Perrine Riffault, épouse d'Aimé Martin, sieur de l'Effrière.

Dans son testament de mai 1640, Yves Martin faisait don de soixante cinq livres de rente annuelle et perpétuelle afin que soient célébrées en ladite chapelle, à perpétuité, deux messes de Requiem en basse-voix, chaque semaine les lundis et vendredis. Il y ajoutait une somme de quatre cents livres pour l'agrandissement de la chapelle.

Quand survint la Révolution, la chapelle fut mise en vente au nom de la Nation en l'an II (1794) et adjugée pour trente six livres à Mathurin Colombeau, fabricant de laine à Précigné. L'ancien cadastre mentionne l'emplacement d'une chapelle qui avait été démolie.

Rappelons que c'est dans ce cimetière que Madame de Bonnes Eaux eut le privilège d'être enterrée deux fois, d'abord en 1694, puis en 1734 définitivement. Sur sa pierre tombale, on pouvait lire l'inscription latine : « Proetereundo cave ne sileat » qu'on peut traduire ainsi : « Prends garde qu'elle ne tombe dans l'oubli ». Il n'y avait aucun risque puisque, près de trois siècles plus tard, elle est devenue une star locale!

Paule de Rougé, supérieure du couvent des religieuses du Saint Nom de Jésus, édifié à la Vairie, acquit en 1865 un terrain de vingt neuf ares jouxtant au nord le cimetière. Elle y fit construire une chapelle entourée des quatorze stations du Chemin de Croix afin d'y accueillir les défunts de sa famille. Puis, elle fit don de son terrain à la Commune en 1876, tout en conservant la propriété de sa chapelle et le droit d'y faire inhumer sa famille et les serviteurs morts à son service. Dès lors le cimetière fut agrandi jusqu'au chemin longeant le mur du parc du château (rue de la piscine), ce qui lui donna sa superficie actuelle. Une porte fut ouverte pour permettre aux châtelains d'accéder facilement à leur chapelle.

Le mur qui longe la route de Sablé est terminé en 1849. L'ensemble des murs seront restaurés en 1925.

Le Conseil municipal a établi en 1879 un règlement qui fixe la dimension des tombes, autorise les caveaux et chapelles uniquement sur celles à perpétuité. On ne choisit pas son emplacement, chacun est enterré à son tour. Un secteur à part est réservé aux non-catholiques. Un puits est creusé, des arbres sont plantés, peut-être sont-ils encore là ?

On peut voir autour du vieux tombeaux, des grilles délicatement ouvragées, des ornements en fer forgé qui sont l'oeuvre de l'atelier Coeffé.

Durant la guerre de 1870, le cimetière fut le théâtre d'un combat qui aurait pu avoir des conséquences tragiques pour Précigné si l'armistice n'avait pas, peu après, été signé.

En 1932, la municipalité abandonna aux Sœurs Marianites du Préventorium le terrain jadis réservé au Petit Séminaire, elles en firent leur cimetière privé.

Madame Simone d'Ussel a donné en 1975 la chapelle de Rougé en bon état à la Commune, celle-ci prenant l'engagement d'assurer son entretien.

E.M.

Cet article a été écrit grâce à l'abbé Calendini et à un vieux bulletin paroissial.